Martigny, vendredi 11 août 1933. *73e année* *No 94.*

LE CONFÉDÉRÉ

ABONNEMENTS :
SUISSE : Un an . . . fr. 8.—
Avec „Bulletin officiel" fr. 12.50
ÉTRANGER : Un an . . fr. 16.—
Avec „Bulletin officiel" fr. 21.—
(Expédition une fois par semaine ensemble)
Compte de Chèques postaux : II c. 58
Joindre 20 ct. en timbres poste à toute demande de changement d'adresse

ORGANE DES LIBÉRAUX-RADICAUX VALAISANS
PARAISSANT A MARTIGNY

RÉDACTION, ADMINISTRATION ET ANNONCES :
Avenue de la Gare **MARTIGNY** Avenue des Acacias
TÉLÉPHONES : Rédaction No 31, Administration et Annonces No 2.52

ANNONCES le mm. ligne ou son espace
8 ct. Canton
10 ct. Suisse
10 ct. Etranger
Avis mortuaires (2 col.) 20 ct.
RÉCLAMES le mm. ligne 2 colonnes / 81 mm.
20 ct.
30 ct.
30 ct.
Compte de Chèques postaux II c. 500

Régie des Annonces : ORELL FUSSLI-ANNONCES, Martigny, Avenue de la gare et succursales dans toutes les principales villes suisses.

Lettre de Berne

Arrogances nationalistes Le conflit laitier Un nouveau code charcutier

(De notre correspondant particulier)

A défaut de nouvelles sensationnelles en matière de politique fédérale, nos consuls ayant fui les étuves bernoises et le programme de redressement financier étant provisoirement à un point mort, il nous faut nous rabattre sur les événements, non moins importants à vrai dire, qui caractérisent nos rapports avec l'Allemagne hitlérienne depuis quelques mois.

Après un temps d'indifférence, la presse politique d'outre-Sarine a fini par s'émouvoir de l'état d'esprit qui s'empare de trop nombreux de nos concitoyens qui, oubliant l'idéal démocratique qui nous honore, réservent toute leur admiration pour le « Führer » et ses sbires. On sait que plusieurs organisations frontistes de la Suisse allemande n'ont pas eu honte de se réclamer ouvertement des principes dictatoriaux. Cette effervescence, contemplée avec allégresse outre-Rhin, n'a pas manqué d'enhardir les apôtres de la grande Allemagne, qui considèrent déjà l'Helvétie comme pays conquis, ou presque. Un grand journal de Hambourg versait récemment des larmes sur le sort épouvantable des 2.800.000 « Allemands » exilés en Suisse, et qui doivent faire retour à la mère-patrie, par persuasion ou par annexion. Et encore, à Lœrrach, à quelques kilomètres de Bâle, une section nationale-socialiste « étrangère » vient de se fonder, dont le but est de prêcher l'avènement prochain du IIIe Reich jusqu'aux confins du Gotthard.

Confrontons encore les manières d'agir : à Zurich, le professeur allemand Freytag, chargé du cours de pédagogie (!) a le toupet de présider la section naziste des bords de la Limmat. On lui fait sentir son manque de tact. Alors, il renonce à cette présidence (du moins en paroles) et les autorités cantonales zurichoises s'empressent de considérer le cas comme liquidé. A Francfort, en revanche, vient de démissionner l'illustre professeur d'anatomie Bluntschli, Zurichois d'origine, qui enseignait depuis vingt ans à l'Alma mater des bords du Main et qui jouit d'une réputation scientifique mondiale. Le professeur Bluntschli n'ayant pas fait mystère de ses sentiments de vieux démocrate, les élèves nazistes du professeur ont exigé l'éloignement de l'illustre maître ! Belles mœurs académiques, en vérité !

Mais cette chanson va-t-elle durer encore très longtemps ? Déjà les patriotes de chez nous commencent à s'inquiéter, à s'émouvoir et à estimer que le Département politique fédéral devrait intervenir auprès de la Wilhelmstrasse, afin de mettre les choses au point et d'attirer l'attention du gouvernement naziste sur le mécontentement que provoquent, en Suisse, les manigances hitlériennes. Fera-t-on quelque chose ? Nous en doutons fort, si nous considérons, d'une part, la faiblesse presque craintive dont font preuve les vainqueurs d'hier à l'égard de l'Allemagne déchaînée et le respect timoré que témoignent les chefs de notre diplomatie à l'égard des matamores internationaux.

Sans exiger d'eux la fière vaillance des hommes du Grutli, de Winkelried, de Boubenberg, du moins pourrait-on leur faire sentir que la coupe est bientôt pleine et qu'une protestation digne, mais ferme, soulagerait bien des consciences civiques.

* * *

Les journaux ont donné une large publicité aux divers incidents provoqués, à Genève et à Villaz-St-Pierre, dans le canton de Fribourg, notamment, par les mesures d'application de la nouvelle réglementation de notre économie laitière. En vue, exclusivement, de venir en aide aux agriculteurs obérés et d'assurer aux producteurs de lait et de produits laitiers un taux de vente rémunérateur, les services du Département fédéral de l'Economie publique avaient édicté une série de mesures, accordant certains avantages aux producteurs fédérés. Or, les « sauvages » se sont estimés atteints par cet ukase et leur protestation n'a rien eu d'académique. A Villaz-St-Pierre, les paysans ont même menacé de saboter un train des CFF, qui convoyait du lait vaudois à Bienne. On parvint heureusement à calmer les esprits surexités et à satisfaire partiellement les mécontents.

De pareils incidents témoignent malheureusement de l'état d'esprit saturé d'amertume qui règne dans de nombreux milieux campagnards, où l'on n'a pas encore très bien compris que certaines ordonnances, apparemment vexatoires et liberticides, sont au contraire destinées à apporter à l'homme des champs désemparé l'aide qui lui est devenue indispensable. Là encore, il faut souhaiter que les pouvoirs publics, faisant preuve de compréhension, s'efforcent de faire connaître la pureté de leurs intentions et d'éviter des froissements si préjudiciables à l'esprit public.

* * *

Il reste à mentionner notre traité de commerce avec la Hongrie, conclu dans des conditions telles que les créanciers helvétiques sont de nouveau un peu considérés comme de bons moutons à tondre, le banquet intime qui a réuni le roi Boris de Bulgarie et les conseillers fédéraux présents à Berne (on nous affirme et nous ne faisons pas de difficulté à penser que la conversation fut constamment très cordiale. On se demande, les bons crûs aidant, quels sujets d'aigreur de tels convives auraient bien pu avoir). Enfin, le Conseil fédéral imitant en cela le peuple suisse, qui voulut compléter la Constitution en y faisant figurer une prescription sur l'abatage du bétail, vient d'édicter une ordonnance minutieusement détaillée sur la façon de procéder au pesage des animaux abattus. On y voit figurer un vrai traité d'anatomie vétérinaire et des détails propres à faire la joie des journalistes humoristes. Les directeurs d'abattoirs vont sans doute crier au scandale et protester contre cette confusion des pouvoirs, contre cet empiètement intolérable sur leurs compétences et leurs attributions.

Mais par ces chaleurs, il est bien permis, même aux plus graves consuls, de se permettre quelques fantaisies.

P.

Une belle œuvre sociale

Depuis longtemps, il était à Champex un chalet dit : de la Paix. Un grand chalet que le talent organisateur de Mme et M. Orsat a su transformer en un accueillant home d'enfants. Au rez-de-chaussée, une salle à manger claire, et un salon de lecture. Au premier, un dortoir, simple d'ordre et de propreté où quatorze lits bleus ajoutent une note gaie, dortoir communiquant avec la chambre de la directrice qui peut ainsi veiller efficacement sur le repos des enfants ; enfin, salle de bains avec douches.

Et c'est pourquoi cette année, une vie intense anime ces planches brunes. De la Paix est né le Bon-Abri ! Abri confortable offert généreusement aux enfants des travailleurs de Martigny.

Elles sont venues, elles d'abord — les petites filles ! — fuyant le macadam de la plaine, fondant. De blanc leur derme a passé au sépia mélèzien, dans leurs yeux luit la vie multiple de la forêt.

Après cinq semaines de grand air et de soleil, toutes sont descendues chez elles, plus fortes, plus bronzées : quatorze familles, ce soir-là, furent dans la joie, à Martigny...

Maintenant, c'est le tour des garçonnets : moins de babillages, mais plus de mouvements, une surveillance plus serrée aussi mais combien maternelle de Mme Giroud.

La rotation continuera, elle engendrera la santé des enfants et la reconnaissance des mères. Comme elles remercieront M. Orsat pour le bien qu'il a fait à leurs bambins et qu'il fera encore.

Pour notre part, nous le félicitons pour la belle preuve d'altruisme qu'il donne.

Puisse-t-il trouver des imitateurs ! *C. P.*

Mise en garde

Le Dépt fédéral de justice et police reçoit de tous côtés des prospectus adressés à des particuliers, concernant la 380e loterie de l'Etat de Hambourg. Cette loterie n'est pas autorisée en Suisse.

Les personnes qui revendraient des billets de cette loterie s'exposent à de graves sanctions. Nous prions en conséquence les intéressés de s'abstenir d'entrer en relations avec la direction de cette loterie et d'adresser au Dépt de justice et police les prospectus qui leur parviendraient.

Les baigneurs imprudents

En se baignant dans l'Aar, à Altreu, un horloger de Selzach, M. Otto Gasser, marié, 43 ans, s'est noyé sous les yeux de sa fille, âgée de 14 ans, qui risqua également de disparaître sous les flots, entraînée par son père, qui ne savait pas nager. Le conducteur d'un canot à moteur put sauver la jeune fille. Le corps de la victime, qui laisse quare enfants mineurs, n'a pas encore été retrouvé.

Une enquête médicale sur le cinéma

La *Revue de Psychothérapie et de Psychologie appliquée française* vient d'avoir l'heureuse idée d'entreprendre auprès du corps médical des enquêtes sur de grandes questions sociales ou psychologiques des temps présents. La première de ces enquêtes vise une question toute d'actualité : celle du cinéma. Quel influence peut-il exercer sur notre génération ? Pourrait-il avoir un rôle éducateur et dans ce cas comment le concevoir ?

Telles sont brièvemeent résumées les trois questions posées à ses lecteurs-médecins par le directeur de cette revue. Disons de suite que l'ensemble des réponses reçues ne furent pas précisément favorables à cette attraction dénommée un peu pompeusement et même « *pompiéreusement* » de cinquième Art.

Pour ma part, oui, cent fois oui, la façon dont est conçu actuellement « l'art » du cinéma nous semble être au plus haut point critiquable.

Pourquoi ? Parce que la plupart des « cinéastes » actuels ne sont nullement guidés par le souci de mettre sur pied une œuvre intéressante au point de vue artistique ou socal, mais bien par celui plus prosaïque d'encaisser un nombre respectable de « gros billets ».

Vous savez comment en général cela se passe : une forte somme due à la générosité de quelques mécènes ou de gros actionnaires de la firme est confiée à un « producer » pour monter un film que l'on espère sensationnel, mais sur cette somme s'abat toute une nuée d'ayant droit : auteurs en nombre excessif, directeurs du son, de la lumière, de la musique ; stars de tous calibres metteurs et sous-metteurs en scène, ingénieurs, accessoiristes, que sais-je encore, si bien que l'heure venue de « tourner », le beau sac primitivement bien dodu est devenu si squelettique que l'on se débrouille comme on peut « pour mettre cela sur pied ».

Sur bien d'autres points encore le cinéma peut, même au point de vue technique, être l'objet de sévères critiques. Bien plus à notre sens, les « parlants », dont la plupart feraient mieux de se taire, ont contribué à souligner davantage la niaiserie et l'immoralité de certaines images. Et puis quelle macédoine dans la production de ces « parlants » et quel amalgame souvent dans la distribution ! On y trouve parfois des interprètes de toutes nationalités tout comme à la Société des Nations ; c'est une véritable tour de Babel. Souventes fois un film d'origine allemande est donné avec des « sous-titres » anglais ou français, tandis que les acteurs sont Russes ou Américains !

Pour éviter cet abracadabrant manque d'homogénéité, on a imaginé ces temps derniers le procédé dit du « doublage », qui consiste à traduire dans la langue du pays par des acteurs invisibles les actes qu'accomplissent parallèlement sur l'écran les interprètes originaux ; il en résulte quelquefois des effets pour le moins imprévus sinon incohérents ; c'est ainsi que dans tel film américain, interprété uniquement par des acteurs réputés d'outre-Atlantique, on est quelque peu surpris d'entendre les personnages principaux s'exprimer avec le plus pur accent montmartrois ou... méridional !

Que le cinéma ait une influence sur la génération actuelle, ainsi que le questionnaire nous le demande ensuite, le fait ne nous semble pas niable, pas plus qu'il ne nous semble niable que cette influence soit en général pernicieuse. Pour la comprendre, il faut envisager que le public de toutes classes ne se rend pas au « ciné » une fois par hasard comme il le faisait autrefois pour le théâtre (ce qui dans certaines familles constituait jadis un petit événement), mais bien toutes les semaines et très souvent plusieurs fois par semaine ; il en résulte une action nocive non pas aiguë mais bien chronique ; à force de voir défiler chaque semaine sur l'écran de leur choix des jouisseurs ou des révoltés, des marlous ou des grues, des coquins de tout acabit, des « gangsters » de première grandeur, les moins de vingt ans des deux sexes à l'intellect plus ou moins débile arrivent à se persuader qu'eux aussi ont le droit de « vivre leur vie ».

Ne nous étonnons plus après cela qu'une rubrique spéciale soit consacrée dans les quotidiens aux crimes commis par de juvéniles chenapans ; certains d'entre eux d'ailleurs n'ont pas hésité à reconnaître que l'idée de leur forfait leur avait été suggérée par l'image cinématographique ; sans doute, parmi eux figurent beaucoup d'hérédos ou de minus, mais le nombre croissant de ces derniers dans notre décadente société devrait être, nous semble-t-il, une raison de plus pour que certains films soient jugés carrément indésirables pour l'enseignement des foules.

L'influence pernicieuse du cinéma sur les générations actuelles est encore étendue et prolongée jusqu'à domicile par la publication d'innombrables revues spéciales où sont étalés à chaque page les portraits des triomphateurs du jour et des stars quasi-divines. Et chacun et chacune de se monter copieusement le bourrichon à leur endroit ! Quel apprenti, quelle midinette n'a pas rêvé d'être un jour adulé à ce point ! Le « sujet » a-t-il entendu dire par quelques vagues initiés qu'il est essentiellement photogénique ? Son désir prend corps et il ne tarde pas à quitter l'atelier pour courir sa chance ; et c'est alors trop souvent pour l'homme la pègre et la misère et pour la femme la noce et la prostitution ; pour cette dernière en particulier le résultat atteint n'est autre que celui obtenu par certains concours de beauté, jouissant d'une tolérance officielle spéciale dont on peut s'étonner, qui contribuent au recrutement des prêtresses de l'amour vénal.

* * *

Très fréquemment, pour répondre aux besoins d'une production chaque jour plus intensive, on pille le théâtre et le roman et on nous donne alors de dérisoires démarquages de pièces ou de livres ayant connu un retentissant succès, dont l'interprétation seule fait tous les frais. C'est ainsi que nos plus grandes gloires littéraires : Hugo, Rostand, Dolière lui-même ont vu leurs œuvres plus ou moins « découpés » ou plutôt sabotés par nos modernes cinéastes.

Est-ce à dire que le « ciné » que je continue à considérer pour ma part beaucoup plus comme un divertissement que comme un art véritable ne pourrait avoir un rôle efficacement éducateur ? Sans nul doute il pourrait en être ainsi, et pour être impartial nous devons reconnaître que parmi le fatras incohérent de la production moderne certains films dits « documentaires » sont dignes en tous points de retenir notre attention ; malheureusement cette catégorie ne forme qu'une infime partie du programme et cède bientôt la place aux habituelles inepties. Le thème de ces documentaires, mieux développé, pourrait cependant avoir une influence salutaire sur les jeunes cerveaux enregistreurs d'images ; c'est ainsi que certains d'entre eux, consacrés à l'exploration ou au voyage, pourraient faire naître le goût de l'aventure chez quelques prédisposés et serviraient mieux notre propagande colonisatrice que les désuètes affiches actuellement réservées à cet effet ; de même d'autres films plus techniquement mis au point sur l'exploitation des matières premières pourraient éveiller l'ambition des jeunes hommes et les inciter à devenir plus tard des capitaines d'industrie plutôt que d'encombrants et néfastes fonctionnaires.

Très rarement l'écran tente de timides reconstitutions historiques, en général trop imparfaitement rendues pour être vraiment intéressantes ; il y a là cependant une vaste matière dans laquelle on pourrait largement puiser, et certains exemples tendant à prouver qu'un succès justifié viendrait récompenser de louables efforts ; tel le magistral film *Danton*, qui fut projeté l'hiver dernier et contrasta singulièrement avec les insipides ou absurdes productions coutumières. *Danton* ne fut hélas qu'une exception que l'on souhaiterait bien plus fréquente.

D'autre part, nous ne devons pas oublier qu'un des nôtres, le Dr Magnilewski, en faisant projeter sous le titre de *Baiser mortel* un film vulgarisant les dangers de la syphilis, a nettement indiqué la voie dans laquelle le ciné pourrait s'engager s'il voulait remplir auprès des foules un rôle éducateur.

Cette production aurait pu servir d'exemple ; les sujets sociaux ne manquent pas : présentés avec tact et intelligence, sous une forme agréable, nul doute qu'ils ne soient capables d'intéresser les masses. Il est encore d'autres domaines, peu exploités, capables d'avoir auprès de la génération nouvelle une influence salutaire, en développant, tout en la distrayant, ses facultés d'initiative et de réflexion. L'œuvre de Jules Verne, par exemple, me semblerait toute indiquée pour remplir ce rôle. On me dit que l'on ne s'est pas fait faute d'y penser et que cette saison même, a été projeté sur un écran d'une salle des boulevards, à Paris, un film de semblable inspiration, ayant obtenu le plus vif succès : tant mieux s'il en fut ainsi, mais avant que je puisse m'en rendre compte, je vais relire *Cent mille lieues sous les mers* !

H. Signoret.

(Revue moderne de médecine)

Unité de front

Dans l'éditorial du *Nouvelliste* de mercredi, M. Ch. St-Maurice, à son tour, prend position contre l'impôt sur le vin et annonce que « le parti conservateur valaisan sera de cœur avec le vignoble, laissant soigneusement de côté toute arrière-pensée politique ».

Puis il ajoute : *« nous caressons l'espoir que le parti libéral-radical en fera autant, de façon à créer un front de résistance unique ».*

Notre confrère nous permettra de lui faire remarquer que le *Confédéré* a été l'un des premiers à prendre position, non seulement contre le taux de l'impôt. mais contre le principe même de toute mesure qui toucherait directement ou indirectement les viticulteurs et tous ceux qui vivent de la culture de la vigne et du commerce du vin.

Le parti libéral-radical valaisan ne s'est, lui, même pas posé la question de savoir s'il fallait en faire une question de parti, tant il est vrai qu'on se trouve en présence de faits qui touchent tous les vignerons valaisans, mieux tout le peuple valaisan.

Les dirigeants de notre parti considèrent que rien ne doit être négligé pour sauvegarder les intérêts du vignoble, et notre représentant à Berne a promis son appui sans réserve à l'Association agricole qui a adressé aux autorités le manifeste que nous avons publié.

Le succès des revendications des viticulteurs dépendra avant tout de l'action de notre députation aux Chambres fédérales. En ce qui concerne M. le conseiller national Crittin, il a déjà donné des preuves assez nombreuses de son activité parlementaire, et de son attachement à la cause des agriculteurs pour que nous puissions être certains qu'il ne négligera aucun moyen pour arriver au résultat recherché.

Ainsi que nous l'avons annoncé mercredi, l'Association agricole du Valais a demandé aux deux partis historiques de participer à l'organisation éventuelle d'une « landsgemeinde » des vignerons en vue d'affirmer leurs droits et de protester contre le projet Musy. M. Crittin, président central du parti libéral-radical, s'est empressé de répondre favorablement à cette invite.

Enfin, la semaine dernière nous avons exposé les raisons qui nous font considérer avec méfiance les mesures que M. le conseiller fédéral Musy aurait l'intention d'appliquer aux producteurs en compensation de cet impôt.

M. Ch. St-Maurice, qui sait tout cela, peut donc non pas « caresser un espoir » mais avoir la certitude que nous ferons tout pour éviter cette mesure inique.

Nous pensons que, grâce à l'appui des cantons viticoles, nous arriverons à faire comprendre en haut lieu qu'on s'est trompé de porte. Nous constatons pour l'instant que l'auteur de ce malencontreux projet est M. le conseiller fédéral Musy, grand chef du parti conservateur suisse.

Le rédacteur du *Nouvelliste* termine son article en disant que devant un gros danger économique, il ne doit y avoir que des Valaisans tout court. Nous sommes absolument d'accord avec lui mais il nous paraît que le gouvernement valaisan. conservateur, devrait donner l'exemple, non seulement en présence des difficultés, mais toujours et ne pas considérer comme citoyens de 2me cuvée ceux qui ne partagent pas ses idées politiques.

Un exemple entre mille : les scandales de Vétroz. *Mr.*

Effets de chaleur ?

Un homme «culotté», c'est bien l'anonyme correspondant qui a adressé au *Nouvelliste* de ce matin un article intitulé : *Les Jeunesses radicales et le Tribunal fédéral.*

Ce monsieur, qui veut se faire passer pour un homme d'esprit, ou cherche à mystifier le *Nouvelliste,* ou entend se faire passer pour plus intelligent qu'il n'est.

Le « Confédéré » n'a reçu aucune lettre quelconque de qui que ce soit à propos de cette affaire, et en affirmant qu'il est l'auteur de l'article paru lundi, ce correspondant est en contradiction avec la vérité !

Voici les faits : le comité central des Jeunesses libérales-radicales qui, contrairement à ce qui se passe dans d'autres groupements, cherche à procurer du travail à ses membres (c'est une œuvre de solidarité) nous a prié, par l'intermédiaire de son président, de reproduire l'avis de mise au concours de cette place, paru dans la *Feuille fédérale.*

Comme les candidats doivent, pour postuler cette place, remplir diverses formalités, M. Dos-Martin s'est mis à leur disposition à cet effet.

N'en déplaise à ce monsieur qui entend se parer des plumes du paon, l'avis que nous avons publié est, sauf les 2 dernières lignes, la copie exacte de celui paru dans la *Feuille fédérale.*

Nous invitons donc le courageux anonyme à fournir la preuve de son affirmation d'ici au 15 août. S'il ne le fait pas, nous en déduirons qu'il est aussi courageux (!) que franc (?).

Le *Droit du Peuple* d'hier publie un article fulminant sur le même sujet. Nous ne lui répondrons que ce qui suit :

Un journal, une association, ont parfaitement le droit de signaler les postes à repourvoir et cela est d'autant plus nécessaire en Valais, que la *Feuille fédérale* y est très peu répandue.

Ce mode de faire déplaît à nos adversaires. Tant mieux. *Mr.*

Un cycliste grièvement blessé. — M. Emile Emery, de Sion, passait au Pont de la Morge à bicyclette quand sa machine dérapa. Il fut projeté violemment au fond d'un fossé où il resta inanimé. On le tira avec peine de sa fâcheuse position : il avait de grosses plaies à la bouche et au menton, des dents déchaussées, un bras cassé et de nombreuses contusions.

Quelques mots au Dr L. — Ma mise au point au sujet de l'inexactitude renfermée dans le communiqué de la Station cantonale d'entomologie appliquée sur les perspectives de vendange a eu le don d'irriter profondément son chef. M. le Dr L.

Mais ce n'est pas la peine, par la peine assurément, de se fâcher tout rouge pour reconnaître qu'on s'est mal exprimé et qu'il fallait comprendre le dit communiqué juste à rebours de ce qu'il était sensé vouloir dire. A l'avenir, pour éviter toute équivoque, M. le Dr L. fera bien cependant de publier chaque fois, en marge de ses communiqués un commentaire spécial pour faire bien saisir sa pensée. En fin de réponse, M. le D. L. fait allusion à mon activité privée. Je lui dirai simplement que cela ne le regarde pas. Lui est par contre un fonctionnaire public et tout contribuable a le droit, qui paye au reste assez cher, de juger de ses écrits et de ses actes officiels. Que cela lui plaise ou non, la chose est et reste ainsi. En outre, qu'il n'oublie pas qu'il est assez heureux, au fond, qu'il y ait encore un certain nombre de gens qui ont des intérêts particuliers à soigner, puisque c'est principalement ces gens-là qui ont le privilège d'alimenter la caisse qui rétribue M. le Dr L. pour son travail qui n'a certes rien de désintéressé. Loin de là ! *Wd.*

Loèche. — *Un détraqué incendiaire.* — Un nommé Pierre Cina a mis le feu à une grange de Salquenen, appartenant à M. Emile Zumhofen. L'incendiaire, qui est un détraqué, a pénétré dans ladite grange et, au moyen d'allumettres a mis le feu à un tas de foin. L'édifice, qui était par moitié propriété de MM. Emile Zumhofen et Maurice Oggier, a été détruit en bonne partie, avec les deux écuries. Les dégâts se montent à trois ou quatre mille francs, assurés sauf les récoltes.

L'incendiaire a été mis hors d'état de nuire et plainte a été déposée.

Fully. — *Mort dans la vigne.* — Un vieillard de Fully, Charles Rausis, domicilié au hameau de Branson, est mort, mercredi, dans une vigne près de « La Forêt ». Il y avait plusieurs heures déjà que le pauvre homme gisait entre deux rangées de ceps, dans l'état d'épuisement le plus complet. On prévint la gendarmerie qui le trouva agonisant et fit mander le Dr Broccard de Martigny. Entre temps, l'infortuné vieillard était décédé et le tribunal de district a fait procéder à la levée du corps par le médecin et le gendarme. Rausis était âgé de 70 ans.

Inauguration du drapeau de la Jeunesse libérale-radicale d'Orsières. — Cette section des Jeunesses libérales-radicales de notre canton procèdera dimanche 20 août prochain dès midi, à la cérémonie d'inauguration de son drapeau.

Un train spécial sera organisé depuis Martigny. Que nos amis retiennent déjà cette date : *dimanche 20 août.*

Concours de taureaux 1933. - (Comm.) La Station cantonale de zootechnie à Châteauneuf prie les propriétaires de taureaux de la race d'Hérens de lui faire parvenir jusqu'au 25 août prochain, par l'intermédiaire du secrétaire du syndicats, les certificats d'ascendance de tous les taureaux qui seront présentés aux concours d'automne 1933.

Les propriétaires habitant les localités où il n'existe pas de syndicat d'élevage bovin sont invités à envoyer ces pièces directement à la Station cantonale de zootechnie, cela dans le même délai et en indiquant le lieu du concours.

Mordue par une vipère. — Une jeune fille du village montagnard d'Icogne près Lens travaillait à « desherber » des pommes de terre, lorsqu'elle fut soudain mordue au bras par une grosse vipère qui s'était enroulée autour de la tige d'une plante. Malgré la douleur, la jeune paysanne ne perdit pas son sang-froid et se mit incontinent à aspirer la morsure pour en libérer le venin ; puis, à l'aide de ses jarretières, fit une solide ligature. Le médecin fut alors prévenu téléphoniquement. M. le Dr Michelet, qui séjourne près d'Icogne, arriva bientôt en automobile et lui administra le sérum antivénéneux. On espère que la morsure du dangereux reptile n'aura pas d'autres suites.

Un accident près d'Orsières. — *5 blessés.* — Jeudi matin, vers 10 h. 50, la poste automobile qui fait le service Orsières-Val Ferret a subi un accident. Elle arrivait à l'entrée du hameau dénommé Ville d'Issert quand subitement, sans qu'on sache encore exactement pourquoi, elle vint heurter une grange à blé.

Bien que la voiture ne marchât que très lentement (environ 10 à 15 km. à l'heure au maximum) le choc fut assez violent et précipita les voyageurs contre les bancs avants.

Cinq personnes furent blessées, légèrement heureusement, parmi lesquelles le chef de gare de Sembrancher et un guide de Salvan, M. Délez.

Le Dr Michellod, appelé sur place, prodigua ses soins aux blessés et leur fit des blessures antitétapiques.

Une enquête a été immédiatement ouverte.

Quoique la route soit très étroite à cet endroit, elle mesure 2 m. 40, elle n'offre aucun danger et c'est du reste la première fois depuis que ce tronçon est exploité par la poste automobile qu'il se produit un accident qui est dû ou à la fatalité ou à la rupture d'une pièce.

Tous les blessés ont pu regagner leur domicile.

On nous téléphone de Lausanne : Parmi les blessés se trouve M. René Perret, voyageur de commerce à Lausanne, qui a dû être transporté d'urgence à la clinique Cécile ; il porte de graves blessures au nez et dans la bouche. On ne peut pas se prononcer sur son état.

A nos lecteurs et annonceurs. — Par suite de la fête du 15 août, le *Confédéré* ne paraîtra que deux fois la semaine prochaine, *lundi 14* et *vendredi 18 août.*

Une grange en feu. — Une grange appartenant à MM. Joseph Fux et Joseph Imboden, à Rarogne, a été complètement détruite par le feu, y compris le foin qu'elle abritait. Seuls le bétail et les outils aratoires ont pu être sauvés.

La cause du sinistre n'est pas connue, on suppose que le feu est dû à l'imprudence d'enfants.

Sembrancher. — La Société de musique l'*Avenir* organise pour les 13 et 15 août le bal champêtre traditionnel dans les vergers de M. Voutaz, président, mis gracieusement à sa disposition. Par des consommations de 1er choix et une bonne musique, elle espère contenter les plus difficiles.

La traversée du Weisshorn. — La traversée du Weisshorn (4512 m.) par le Tracuit et descente par l'arête Young — cette dernière effectuée pour la première fois depuis quatre ans — a été accomplie par M. Charles Turini, de Sierre, accompagné du guide Pierre Héritier, de Zinal.

Cars postaux. — Le trafic des cars postaux en Valais, durant la dernière semaine, soit du 31 juillet au 6 août, a été très satisfaisant. Alors que l'année dernière 4942 voyageurs avaient été transportés durant cette semaine, 6273 ont employé les cars postaux cette année-ci. C'est donc une augmentation de 1331 places pour une semaine. L'augmentation a été enregistrée sur tous les trajets, mais plus spécialement pour Martigny-Champex. Sembrancher-Châble-Fionnay, Grimsel et Furka.

Mouvement touristique. — Le mouvement touristique dans notre canton s'est de beaucoup amélioré, grâce au temps splendide dont nous sommes gratifiés. Dans la nuit du 31 juillet au 1er août, nos hôtels ont hébergé 9336 personnes, contre 7772 à la même date de l'année dernière. Augmentation : 1574 personnes.

A la Chancellerie d'Etat. — Les bureaux de la Chancellerie d'Etat. à Sion, seront fermés, lundi 14 août, veille de l'Assomption.

Trains supplémentaires M. O. — Le 15 août (Fête de l'Assomption), le chemin de fer Martigny-Orsières mettra également en marche les trains prévus à l'horaire comme ne circulant que les dimanches en été : Orsières, dép. 20 h. 20, Martigny CFF, arr. 21 h. 09. — Martigny CFF, dép. 21 h. 25 ; Orsières, arr. 22 h. 14.

Rupture d'un câble sur la ligne de l'E. O. S. — Hier soir à St-Maurice, vers 18 h. 30 un des câbles, le supérieur droit de la ligne à haute tension de l'E. O. S. s'est rompu, entre deux pylônes d'une portée d'environ 300 m., près du chemin de la Tuilerie, qui part du théâtre dans la direction du Rhône. L'un des tronçons tomba en serpentant à quelques pas de M. Jean Brouchoud, instituteur. Il s'en fallut de peu qu'il ne fût, sinon électrocuté, du moins assommé par ce câble. M. Brouchoud mit en garde les personnes voisines et se hâta d'avertir par téléphone l'Usine du Bois-Noir. Son directeur, M. Dubrit, s'empressa d'envoyer sur les lieux une équipe pour relever les tronçons et les mettre hors de la porte du public. Fait curieux : la rupture s'est produite à un mètre à peine d'un joint. Celui-ci, composé d'un tube long de 50 cm. environ dans lequel sont fixés les deux bouts, est tout à fait intact.

Cette ligne a été construite il y a sept ans. On ne s'explique pas pour l'instant les causes de cette rupture.

CHRONIQUE SÉDUNOISE

Au Capitole-Sonore

Cette semaine, une charmante comédie pleine d'humour et de gaîté *Un homme trop riche*, avec George et Florence Orliss. Un excellent acteur au service d'un scénario intelligent, voilà ce qui nous est offert cette semaine. Georges Arliss, en effet, mérite la renommée dont il jouit et il a su fort bien s'adapter au métier cinématographique. si l'on en juge par ce premier échantillon de son activité à Hollywood. Sobre de gestes. éloigné de toute emphrase, il mène son jeu avec une rare aisance et fait valoir d'heureuse façon un masque passé où l'émotion s'imprime en menues nuances. Le scénario sort des chemins battus et puise sa matière dans le tissue ordinaire de la vie.

MARTIGNY

A défaut de piscine, une plage sablée, s. v. p.

On pouvait lire dans un journal français de la semaine dernière qu'une brave concierge avait eu l'ingénieuse idée de nettoyer les « poubelles » de son quartier, de les remplir d'eau, et de les mettre à la disposition des gosses du square pour des bains fort goûtés.

A Martigny, on ne serait pas forcé d'en arriver là. Avec un peu de bonne volonté, on doit pouvoir créer à défaut d'une piscine dont le coût s'est révélé si important, un grand bassin avec une plage sablée et des douches. Nos gamins sont privés de toute baignade et n'ont pas la moindre goutte d'eau pour faire « trempette ».

C'est un devoir d'y remédier. Les gens charitables ne manquent pas. Chaque été, grâce à eux, de nombreux enfants peuvent jouir d'un séjour à la montagne. Pensons aussi à ceux qui restent en plaine et donnons-leur l'occasion de mieux jouir de l'été.

Nous croyons savoir qu'un comité d'initiative va être formé pour remettre à l'étude cette question et prendre éventuellement contact avec nos autorités. Souhaitons-en la réussite. Martigny doit faire un geste pour ses enfants. *X.*

Communiqués n'engageant pas la rédaction :

« Paris-Méditerranée » à l'Etoile

Malgré les beaux jours, le public fréquente régulièrement l'Etoile, car il ne saurait manquer les belles productions qui y passent chaque semaine. Après *La femme en homme, Poil de carotte*, voici un des plus gros succès de la saison : *Paris-Méditerranée*, avec Jean Murat, Annabella, José Noguéro et le joyeux comique du Palais-Royal, de Paris, Duvallès.

Paris-Méditerranée est un film merveilleux, un immense succès du cinéma. C'est un voyage féerique sur la Côte d'Azur. C'est un conte de fées, dans la lumière, la joie et l'amour. Deux heures d'enchantement et de rire. Bientôt on fredonnera dans les rues les airs délicieux de ce grand film : « La Valse caline », «Dans tes mains blanches », « Jolis songes roses ».

Paris-Méditerranée est, pourrait-on dire, le fi conçu pour illustrer et rendre visible le rêve idéal berce et caresse le cœur de toute jeune fille. La cri que unanime a vanté ce film. Le *Quotidien :* C'est énorme succès. Le *Petit Parisien :* Un film merveille

Lundi, 14 août, veille de fête, et mardi, fête l'Assomption, en matinée et soirée, 3 séances *à to populaire* du grand succès de fou-rire *Les Galeri Lévy et Cie* (la suite de *Lévy et Cie).* Ne manquez p de faire une visite aux *Galeries Lévy et Cie* qui vo offriront des coupons de rire en grande largeur à to les rayons. Prix unique 1 fr. à toutes les places.

Promenade à Pallanza (Lac Majeur)

La Société italienne des anciens combattants de Martigny organise pour le 3 septembre une promenade Pallanza, sur les bords enchanteurs du lac Majeur, laquelle pourront prendre part toutes les personn désireuses d'accompagner la société, sans distinctio de nationalité. Voici le programme de la journée :

Départ de Martigny-Gare, en autocar, à 3 heure du matin pour Brigue-Simplon-Domodossola-Pallanz où l'on arrivera vers 9 heures. Visite au monumen des morts de la grande guerre et promenade en vill 11 h. 30, dîner. Heure de départ pour le retour : 17 h via Intra-Cannobbio-Malesco-Sta-Maria-Domodossol Simplon-Martigny.

Prix de la course, dîner compris, fr. 20.—.

Les inscriptions seront reçues jusqu'au 27 août soir par M. Vercellin, Café Perron, Martigny-Gare.

Les personnes n'étant pas en possession d'un pa seport sont priées d'en faire mention lors de l'inscrip tion afin qu'elles puissent être comprises dans le passe port collectif. (Voir aux annonces).

SUISSE

Des hitlériens perquisitionnent chez nous

Une violation de frontière a eu lieu mardi mati à 4 heures 30. Des hitlériens en uniforme, membre des sections d'assaut, ont opéré une perquisitio au domicile du gardien de l'usine électriqu d'Augst-Wyhlen, en plein territoire suisse. Cett perquisition avait pour objet de rechercher de imprimés interdits par le régime national-socialis te. Des agents de la police allemande de sécurit avaient cependant attiré l'attention des garde d'assaut sur le fait que la maison du gardien s trouvait en territoire suisse. Le barrage de l'usin électrique d'Augst-Wyhlen se trouve partie e territoire badois, partie en territoire suisse. La sur veillance du barrage s'effectue à tour de rôle.

Deux tournées de surveillance sont faites pa les employés suisses et une par les employés ba dois de l'usine. Mardi matin, la garde était assu rée par un employé badois, soupçonné depuis u certain temps de sympathiser avec les communis tes. C'est pour cette raison que les gardes d'assau procédèrent à la perquisition. Les policiers badoi avaient refusé de prendre part à cette perquisitio parce que la maison du gardien se trouve sur ter ritoire suisse.

Sévère condamnation de chauffards ivres

Se basant sur la loi fédérale sur les automobiles, le tribunal cantonal argovient a infligé de peines de six jours de prison sans sursis à des conducteurs de véhicules à moteur en état d'ébriété Ces décisions de principe sont motivées par le fait que les conducteurs ivres compromettent toujours davantage la sécurité de la route et qu'il n'est pas question de s'occuper de savoir s'ils ont fait ou non des victimes. Il y a lieu de les poursuivre avec la dernière rigueur.

Salon rhodanien

La 7e fête du Rhône à Marseille organise le Salon rhodanien de la peinture et sculpture et de la gravure pour le 22 septembre 1933. Les inscriptions doivent être adressées au siège du comité, 25 Canebière, Marseille, avant le 26 août au soir.

Les envois devront parvenir franco de port et de frais à la date limite du 2 septembre, à l'adresse du comité. Le nombre des œuvres exposées ne dépassera pas trois par artiste. Les dimensions des tableaux ne pourront excéder 1 m. 30 de largeur et les sculptures 1 m. de hauteur, socle non compris. Les envois bénéficieront pour leur transport de tarifs spéciaux accordés par la Cie du P.L.M.

Les renseignements seront envoyés par le comité. La moitié du produit des entrées du Salon sera appliquée à des achats d'œuvres exposées.

Menace d'une marche sur Berne des épiciers détaillants lausannois

Une assemblée extraordinaire, convoquée par la Société des épiciers détaillants lausannois, et qui comptait 600 personnes, s'est tenue mercredi soir dans la grande salle des XXII Cantons.

Elle a entendu les exposés de MM. H. Cottier, député et secrétaire des épiciers suisses, et P. Rochat, conseiller national et conseiller communal de Lausanne, sur les moyens de lutter contre la Migros. L'assemblée a voté une résolution :

remerciant le Conseil d'Etat pour ce qu'il a déjà fait pour protéger le petit et le moyen commerce ; exprimant le vœu qu'une énergique pression soit exercée à Berne pour que les entreprises tentaculaires soient visées par la loi fédérale en préparation sur les grands magasins,

envisageant, cas échéant, une marche sur Berne au moment de la session des Chambres fédérales pour appuyer ses revendications,

exprimant enfin le vœu que le Conseil communal et la municipalité de Lausanne s'opposent par tous les moyens possibles à l'installation de commerces du genre de la Migros.

Trafic de réciprocité belgo-suisse

(Comm.) Le 20 août prochain aura lieu un train spécial à taxes très réduites à destination de Bruxelles au départ des gares suivantes : Aigle, Berne, Delémont, Bienne, Fleurier, Fribourg, Genève-Cornavin, La Chaux-de-Fonds, Lausanne, Le Locle ville, Martigny CFF, Montreux, Morges, Neuchâtel, Nyon, Porrentruy, St-Imier, Sion, Travers, Vevey, Yverdon. De Bruxelles est prévue la visite des villes belges de Waterloo, Malines. Louvain, Teroueren, Gand, Bruges et Ostende. De

même il sera possible aux participants, à des conditions particulièrement avantageuses, de pousser une pointe jusqu'à Londres.

De plus amples renseignements sont contenus dans le programme qu'on peut obtenir gratuitement aux guichets des gares de départ et dans les agences de voyages.

Le retour aura lieu le 27 août. Les personnes qui désirent prolonger leur séjour peuvent obtenir des billets donnant droit au retour individuel dans les 14 jours suivant cette date.

Exposition spéciale de matériel pour l'utilisation des fruits

Pour faire suite aux expositions de fruits et d'emballages pour fruits, et dans le cadre de son action de propagande en faveur des fruits, le Comptoir suisse de Lausanne montrera cette année à ses nombreux visiteurs, dans la halle V, une importante exposition de matériel et d'appareils pour l'utilisation des fruits.

Cette exposition est organisée par l'Office suisse d'expansion commerciale, à Zurich et Lausanne, sous le patronnage de la Station fédérale d'essais viticoles et arboricoles, à Lausanne et avec le concours de l'Ecole des étalagistes-décorateurs de Vevey. Cette manifestation comprendra, entre autres, une exposition collective, documentaire et démonstrative, des procédés de préparation de moût, de cidre doux, de fruits évaporés (séchés). En outre, elle comprendra des stands individuels dans lesquels les fabricants suisses de la branche auront l'occasion de faire voir au public matériel et appareils concernant l'utilisation des fruits, soit : pour la cueillette, la conservation (industrielle et ménagère), le séchage, les conserves, la pasteurisation, les cidres doux et fermentés, les articles de cave, enfin, tous les ustensiles pour la présentation des fruits (à l'étalage et sur la table), etc.

Tous renseignements peuvent être obtenus auprès du siège de Zurich de l'Office suisse d'expansion commerciale, Bœrsenstrasse 10.

Blessée par une faucheuse

La petite Marianne Bécholey, 3 ans, fille de M. Gustave Bécholey, agriculteur à Bercher (Vaud) qui s'était assise mercredi dans les blés, a été atteinte par la faucheuse que conduisait son père. Malgré l'arrêt très brusque de l'attelage, la lame a presque sectionné le pied de la fillette. Elle est dans un état très grave ; elle est extrêmement éprouvée par une forte hémorragie. On s'efforce de lui conserver le pied sectionné.

Envois de boissons et de fruits aux militaires en service

En prévision de la prochaine entrée au service d'importants contingents de troupes, nous attirons l'attention des offices de poste et des expéditeurs sur le fait que les envois postaux contenant des boissons, des fruits ou des denrées alimentaires sujettes à prompte détérioration, destinés à des militaires en service, ne sont pas admis. Cette restriction ne s'applique pas aux envois de l'espèce pour des participants à des écoles et cours en caserne.

Nouvelles du jour

L'agitation à Cuba

Le parti Machado repousse la médiation

La commission exécutive du parti libéral, fidèle à M. Machado, a voté une motion réprouvant la tentative de médiation de M. Welles, parce que celle-ci. porte atteinte à la souveraineté de Cuba.

Vers la guerre ?

Le président Roosevelt a demandé formellement à M. Cintas, ambassadeur de Cuba à Washington, de faire savoir à M. Machado qu'il devait démissionner et a présenté les perspectives qui s'offraient à Cuba : Ou recevoir plusieurs navires chargés de vivres destinés à soulager la détresse du peuple ou recevoir la visite de navires de guerre envoyés par les Etats-Unis qui, en raison de leurs engagements internationaux, ne pourraient pas permettre la prolongation de l'état d'anarchie et de tyrannie existant à Cuba.

* * *

La montagne homicide

Jeudi matin, deux touristes entreprenaient l'ascension du Piz Bianco (4000 m.), aux Grisons, en passant par l'arête du même nom. Tous deux étaient encordés et distants de quinze mètres l'un de l'autre. Arrivés vers l'arête ils s'aperçurent que la corde était trop courte et décidèrent de la dérouler sur une plus grande longueur. L'un des touristes s'arrêta alors, s'assit, tandis que le second poursuivait sa route pour rallonger ainsi la corde.

Le premier touriste, entendant des roches rouler, se retourna et s'aperçut que son compagnon, l'étudiant Walter Keller, 22 ans, fils du docteur de l'Ecole cantonale de Frauenfeld, avait disparu subitement. Il avait fait une chute terrible de 600 mètres sur la Fuorcla-Prievlusa.

Une colonne de secours partit immédiatement sur les lieux de l'accident et ramena le cadavre du touriste. On croit que le malheureux a succombé à une embolie.

* * *

L'aviateur Lindbergh se serait tué au Groenland

On mande de Copenhague : L'avion de Lindbergh se serait écrasé au Groenland. L'aviateur serait mort des suites de l'accident.

C'est en effectuant le vol d'Amérique en Europe par la route du Nord que l'aviateur Charles Lindberg, le vainqueur de l'Atlantique, aurait été victime d'un accident fatal.

On multiplie actuellement les efforts pour obtenir confirmation ou démenti de cette nouvelle.

Sain et sauf ?

A 2 heures du matin, une dépêche annonce que le bruit qui avait couru au sujet de Lindbergh est sans fondement et que l'aviateur américain est sain et sauf au Groenland.

PETITES NOUVELLES

Le Sultan du Maroc à Evian. — Mohamed ben Youssef, sultan du Maroc, venant de Lyon, est arrivé mercredi soir, vers 21 heures, à Evian. Il est descendu du Royal-Hôtel. M. Moulin souhaita la bienvenue au souverain qui était accompagné de son jeune fils, de sir Mammery, chef du protocole, de M. Guy, conseiller du gouvernement shériffien, de M. Poncet, chargé de missions, et des autres personnages de sa suite. Le sultan séjournera un certain temps à Evian et excursionnera en automobile autour du lac.

A la recherche de l'aviateur Nauer. — L'aviateur John Williamson s'est envolé ce matin pour se mettre à la recherche de l'aviateur suisse Karl Nauer. Il est accompagné d'un observateur. Il fixera à Mossamédès (Afrique occidentale portugaise) la base de son expédition.

Après le vol de Codos et Rossi. — On sait que ces deux aviateurs ont battu le record du monde en avion pour la distance sans escale, avec 9.000 kilomètres. Il y a 8 ans, en 1925, le premier essai de ce genre fut tenté par Lemaître-Arrachart qui réussirent à franchir d'un saut 3,166 km. Toutes les années de nouvelles tentatives battirent régulièrement les records précédents pour arriver cette fois-ci à plus de 9000 km. Si cela continue, où s'arrêtera-t-on ?

Le record du monde de distance en ligne droite est doté par le ministère de l'air d'une prime de un million, valable jusqu'au 31 décembre de cette année. Cette somme est destinée à l'équipage détenteur du record à la fin de l'année. Pour l'instant, Codos et Rossi sont les bénéficiaires de la prime, pour autant que jusqu'à la fin de l'année un mécène ne vienne battre encore leur record.

Un suicide compliqué. — Un agriculteur de Gruschutz, localité de l'arrondissement de Kempen (Pologne) s'est suicidé d'une manière fort curieuse. Lors d'un violent orage. Il lança et fixa un fil de fer au-dessus de l'antenne du toit de sa maison, puis s'enroula plusieurs fois le fil de fer autour du corps et se plaça près de l'immeuble. La foudre s'abattit sur l'antenne et le paysan fut foudroyé. Les locataires de l'immeuble retrouvèrent le corps du paysan entièrement carbonisé.

LES SPORTS

Martigny-Monthey 4-4

Mercredi soir, Martigny et Monthey, avec des équipes de fortune, ont disputé un match d'entraînement au Parc des Sports de Martigny. Le résultat est tout à l'honneur de la jeune équipe martigneraine, qui a joué avec cœur. Monthey n'a pas poussé.

Montreux-Sports à Martigny

Rappelons que dimanche, au Parc des Sports, Martigny-Sports donnera la réplique à la première équipe du F.-C. Montreux, qui paraît devoir jouer un rôle important cette saison en Ire ligue. C'est une équipe de toute première force qui sera dans nos murs, dimanche, et nos jeunes joueurs devront travailler avec acharnement pour lui résister.

Cette rencontre permettra à Martigny-Sports de composer définitivement son équipe qui aura à rencontrer Stade-Lausanne pour son premier match de la Coupe suisse. Si nos joueurs veulent passer le premier tour, il faudra pousser l'entraînement. Tous les espoirs sont permis, cette année, avec notre jeune équipe.

Que tous les fervents du football dirigent leurs pas vers le Parc des Sports, dimanche vers la fin de l'après-midi.

Chez les lutteurs valaisans

A part la fête cantonale, l'Association valaisanne de lutte organise, chaque année, un championnat auquel, en général, ne participent que les bons éléments. Pour 1933, l'organisation de cette manifestation a été confiée à la section de gymnastique d'Uuvrier qui — soulignons-le en passant — est une des plus actives de l'Association cantonale valaisanne de gymnastique. La date a été fixée au dimanche 3 septembre. Inutile de dire que nos lutteurs s'entraînent en vue de ce tournoi depuis plusieurs semaines déjà.

Pour corser l'intérêt de la journée, les organisateurs feront appel à un lot de lutteurs réputés du dehors. La participation de ces derniers permettra de faire des comparaisons entre la valeur des gymnastes invités et celle des nôtres. On sait que la lutte a fait de grands progrès chez nous depuis qu'existe en Valais une organisation dont la tâche consiste non seulement à vulgariser le plus vieux de nos sports, mais surtout à améliorer le style de ceux qui le pratiquent. C'est dire qu'à Uvrier on assistera à des passes de lutte susceptibles de donner satisfaction à ceux qui — et ils sont nombreux — se passionnent pour ce sport éminemment populaire et bienfaisant.

M.

Chamoson : concours de tir.

Les 3 sociétés de tir militaire l'*Espérance* de Leytron la *Montagnarde* d'Isérables et la *Nouvelle Cible* de Chamoson avaient organisé dimanche dernier un concours de tir dont l'enjeu consistait en un challenge individuel et de section avec deux superbes coupes en compétition. Le règlement passé entre les 3 sections prévoit l'attribution définitive de la plus grande coupe à la section qui sortira victorieuse 3 fois consécutivement. La petite coupe, par contre, formant le challenge individuel, deviendra la propriété du tireur qui l'aura gagnée 3 fois. Les concours auront lieu selon la rotation suivante : 1e année, à Chamoson ; 2e année, à Isérables ; 3e année, à Leytron.

La *Nouvelle Cible* de Chamoson, fondée tout récemment et qui est la société de tir la plus forte du canton en tireurs actifs, avait donc la charge d'organiser dimanche passé, dans son nouveau stand de la Posse, le 1er concours pour l'attribution du challenge. A l'instar de la journée, la compétition fut des plus chaudes et l'on enregistra des résultats très réjouissants. La section d'Isérables qui mérite ici des remerciements et encouragements avait envoyé une douzaine de représentants qui n'ont pas craint d'effectuer un grand déplacement sous une chaleur torride pour venir pactiser avec leurs amis de la plaine. La plupart de ses tireurs n'avaient jamais affronté un stand mais il s'est révélé que la *Montagnarde* possède des éléments qui ne manqueront pas de s'imposer par la suite dans le sport du tir, à la condition de persévérer. Leytron, de son côté, était représentée par 18 tireurs dont plusieurs sont des as consommés et Chamoson alignait 25 concurrents.

Après une lutte mouvementée dans laquelle les pronostics étaient à certains moment fort divergents, la victoire dans le concours de sections resta à la *Nouvelle Cible* de Chamoson qui remporte ainsi le challenge pour la 1e fois, avec moins d'un point de moyenne au-dessus de sa dangereuse rivale voisine de Leytron.

1. Nouvelle Cible, Chamoson, 76,98 points ; 2. L'Espérance, Leytron, 75,98 ; 3. La Montagnarde, Isérables.

Conformément au règlement adopté, le plus fort résultat individuel dans le concours de sections gagnait le challenge individuel qui a été remis pour la 1e fois au tireur M. Ami Michellod à St-Pierre de Clages, de la *Nouvelle Cible de Chamoson*. M. Michellod a totalisé le plus fort résultat individuel de la journée :

1. Michellod Ami, 91 ; 2. Lantermod Ernest, Leytron, 89 ; 3. Carruzzo Marcel, Chamoson, et Philippoz Joseph, Leytron, 86 ; 5. Blanchet Joseph, Leytron, 83 ; 6. Vouillamoz Henri, Isérables, 81.

Un concours de groupes composés de membres de la même société avait aussi été organisé en cette occasion. Le groupe vainqueur recevait un lot de 5 bouteilles de fendant, le 2e 4 bout., le 3e 3 bout. et le 4e 1 bout. 7 groupes participaient à la joute : 1. Leytron I, les Vieilles Tiges 208 pts ; 2. Chamoson II, Le Front national ; 3. Chamoson I, les Egrenés ; 4. Leytron II, Les Pires ; 5. Chamoson III, Les Bleus (juniors) ; 6. Isérables, Sans Souci ; 7. Leytron III, Ardevaz.

Meilleurs résultats individuels de groupes : Philippoz Ad., Leytron, 45 ; Lantermod, E., Leytron, 44 ; Michellod Ami, St-Pierre de Clages, 44 ; Reymondeulaz, J., Chamoson, 44 ; Roduit A., Chamoson, 44 ; Roduit Marc, Leytron, 44 ; Monnet Aimé, Chamoson, 43; Rossier Jules, Leytron, 43.

Le prochain concours aura lieu à Isérables en 1934 dans le courant des mois d'août-septembre.

Monsieur et Madame Albert DONDAINAZ, leurs enfants et petits-enfants, à Charrat ;
Mademoiselle Berthe DONDAINAZ, à Paris ;
Madame et Monsieur Hippolyte CHOSE et leur fils, à Paris ;
Monsieur et Madame Marcel DONDAINAZ et leurs enfants, à Genève ;
Madame et Monsieur Denis CHAPPOT et leurs enfants, à Charrat ;
ainsi que les familles DONDAINAZ, SAUTHIER, CRETTON, MORARD, BERGUERAND, à Charrat ; MORARD, à Genève et Paris ;
ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de

Monsieur Maurice DONDAINAZ

leur cher père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, frère, beau-frère, oncle et cousin, enlevé à leur affection à l'âge de 81 ans, et muni des Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Martigny, samedi 12 août, à 9 h. 30.

Cet avis tient lieu de faire part.

P. P. L.

„LUY" „LUY" „LUY" apéritif sans rival, produit naturel, stimulant énergique
se trouve partout.
Distillerie Valaisanne S. A., Sion

PERFEX CRÈME pour CHAUSSURES
LA BONNE MARQUE SUISSE

BUFFET DE LA GARE LAUSANNE
Pour manger vite et bien à des prix très raisonnables. André OYEX

Train spécial Suisse-Belgique
du 20 au 27 août 1933
Fr. 122.-- tout compris
Renseignements et inscriptions auprès des Agences
Wagons-Lits|Cook, Montreux
72 Grand'Rue et Arcades du National

BAL
Cercle St-Pierre
CHARRAT
13 et 15 août, dès 14 h.
BAL organisé par le CHŒUR MIXTE
PLANCHER ad-hoc
MUSIQUE entraînante

Fiancés
Le beau meuble moderne se trouve chez
A. Gertschen, Fils
Fabrique de meubles
Naters - Brigue
Salles à manger
Chambres à coucher
Salons - Bureaux
Prix et conditions les plus avantageux.
Choix immense : plus de 50 chambres modèle.
Demandez notre catalogue.
Livraison franco.

Sembrancher, les 13 et 15 août

BAL champêtre
organisé par la Sté de Musique L'AVENIR
Fendant 1er choix. Bonne musique

Voyages accompagnés
à Rome (prix réclame) Fr. 100.—
à Rome, Naples, Capri, Florence 240.—
à Paris, Belgique, Alsace, II Classe 280.—
à Vienne (pr les grandioses fêtes de sept.) 185.—
aux Iles Baléares (II classe) 320.—
en Palestine 480.—
S'inscrire à « VOYAGES VISA » FRIBOURG
Cpte de chèques IIa 1221 Téléphone 7.22

LES BONS RESTAURANTS
Martigny - Kluser
celui où l'on revient
Bonne cuisine Prix modérés
Hôtel des Alpes, St-Maurice

Ne pas confondre
La fabrique de meubles, fondée en 1872,
Widmann Frères, à Sion
n'a aucune succursale. Adressez-vous en conséquence directement à elle pour l'achat de vos meubles, literies, rideaux, voitures d'enfants, etc., etc.
Magasins de vente seulement au sommet du Gd-Pont

BRULEURS PERFECTIONNÉ OLEO — ATELIERS H. CUÉNOD SA CHÂTELAINE-V. près GENÈVE
OLEO Cuénod
CHAUFFAGE AUTOMATIQUE AU MAZOUT
SILENCIEUX SÛR, PRÉCIS ÉCONOMIQUE
CUÉNOD-WERKE A.G. SIHLPORTE LÖWENSTR. 6 ZURICH

ETOILE
CINÉ-CASINO DE MARTIGNY
Un des PLUS GROS SUCCÈS de la saison ! ! ! ! ! !
Des chansons ravissantes
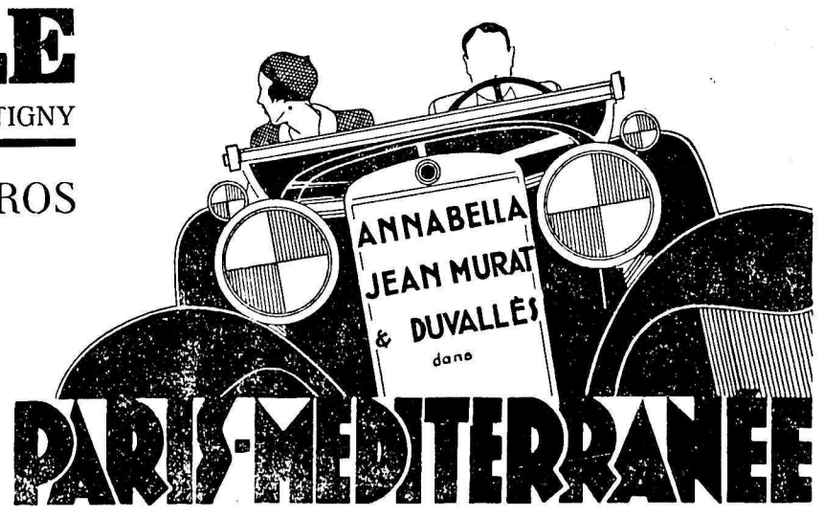

Dr H. Pellissier
SION
Spécialiste nez, gorge, oreilles.
absent
dès le 12 août

Ecole de Coiffure
apprentissage rapide et complet du métier. Succès et certificat d'aptitude garantis. Tous mes élèves trouvent des places.
L. PEZET, professeur, rue de Coutance 24, Genève.

Il y a la nuance...
Boire un Bitter c'est bien !
Boire un „DIABLERETS"
[c'est mieux.

Suisse-allemand
de 20 ans, diplôme commercial, cherche place dans magasin ou n'importe quel commerce où il pourrait apprendre à fond la langue française, Traitement familial préféré à fort salaire.
Offres à Ernest FRIEDRICH, UTSENSTORF (Berne).

ECOLE DE RECRUES III-I
C'est au Café du Stand, Lausanne, à 50 m. de la caserne, que vous trouverez un charmant accueil, de la musique et des consommations de 1er choix
Qu'on se le dise.
E. CROISIER-GAY.

Abonnez-vous au „Confédéré"

Fabrique de meubles

Reichenbach Frères & Cie, Sion

Une des plus importantes de la Suisse romande

Magasins à l'Avenue de la Gare complètement transformés, nouvellement et supérieurement décorés

Visitez notre Exposition

***Dépôts** à **Monthey** et **Aigle, Léon Torrent,** dépositaire*

CHAUSSURES E. GATTONI

Rue du Pont **Monthey et St-Maurice** Téléph. 25

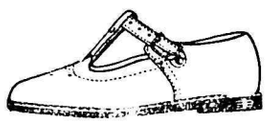

GRAND ARRIVAGE DE

SANDALES flexibles

2 semelles, 2 coutures, très souples

Numéros	22-26	27-29	30-35	36-42	43-47
PRIX	**4.90**	**5.80**	**6.90**	**8.50**	**9.80**

Moins de mauvaise humeur

ou

Plus de joie

Les deux avec des Masse-pied BOCKSBERGER. ils ne corrigent pas brutalement le pied, mais ils le corrigent doucement et rétablissent la fonction normale.

Ils font disparaître en peu de temps les maux de jambes et de reins, les fatigues prématurées, les brûlures aux pieds et toutes les complications afférentes aux pieds en train de se déformer.

M. O. Bocksberger

Orthopédiste, à Sion

recevra le 14 août à

SIERRE : Hôtel Terminus, de 11-12 h.

SION : Hôtel Paix et Poste, de 14-16 h.

MARTIGNY : Hôtel Kluser, de 18-19 h.

Bandages herniaires, Membres artificiels, Ceintures, etc.

L'Hoirie A. BRUCHEZ, électricité à Martigny-Bourg

met en garde le public de Martigny et environs que malgré tous les faux bruits lancés par des personnages indélicats et concernant la cessation de leur commerce elle continue son exploitation comme auparavant.

Repr. générale pour le Valais :

WALCH Léon, LA SOUSTE-Loèche

Demandez prospectus No 3. *Timbre-réponse*

Trouvé

sur la route de Chemin-Dessus un **sac à main** de dame.

Le réclamer à Maurice Lattion, Saxon, en donnant indication.

ON DEMANDE

FILLE

pour servir au café et aider au ménage, en été service salle, place à l'année.

Ecrire ou téléphoner au 24.2 Hôtel Napoléon Bourg-St-Pierre.

Léon Delaloye

médecin-dentiste

Martigny

absent

du 28 juillet au 20 août

Cidre doux

aux fruits du Valais. Boisson saine et rafraîchissante. Demandez prix et échantillons

Alfred Dondainaz

Charrat

Tétines

fr. et salées seul. 25 ct. ½ kg.
Saucissons extra porc 1.90 »
Graisse bf. fondue 0.60 »

GREUBONS

pressés pour chiens et volailles en pains 10 kg., seul. 30 ct. le kg.

SAUCISSES

de ménage, porc et bf., -.90 ½ kg. Succulentes ! Contre remboursement. ½ port payé depuis 5 kg. Se recommande :

Charcuterie

SUTER, Montreux

RIDDES

Dimanche 13 août 1933

KERMESSE

organisée par la Sté de Musique « L'Abeille »

Jeux divers — Cantine soignée

MATCH AUX QUILLES

D'une façon générale, on travaille moins dans les pays tropicaux que dans les pays tempérés. Et pourtant, nous Européens centraux, nous aimerions bien ne pas diminuer d'ardeur au travail pendant les fortes chaleurs. Nous puisons nos forces uniquement dans la nourriture. L'alimentation liquide ne lasse pas, même en été. Il n'y a rien de meilleur que

OVOMALTINE FROIDE

qui se prépare de la manière suivante :

On remplit de lait froid aux ¾ le gobelet mélangeur que vous pouvez obtenir auprès de la Maison Dr A. Wander S. A. à Berne pour un franc, on ajoute 2—3 cuillerées à thé d'Ovomaltine et un peu de sucre. On met le couvercle, on agite vigoureusement pendant quelques instants et on boit directement du gobelet.

Tous ceux à qui nous avons indiqué cette recette sont étonnés et enchantés des avantages de cette délicieuse boisson d'été.

L'Ovomaltine est en vente partout en boîtes à 2 frs et 3 frs 60.

Seule l'Ovomaltine produit les effets de l'Ovomaltine

B 222

Dr. A. WANDER S. A., BERNE

R. Nicolas, électricité

SION, Avenue du Midi, tél. 390

MARTIGNY, Place de la Liberté, tél. 326

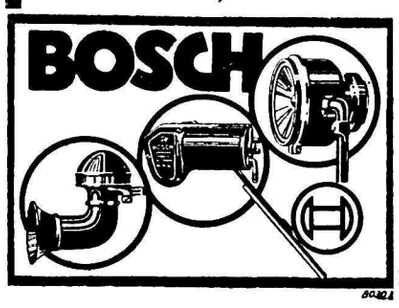

TOUT pour **l'équipement électrique automobile**

Vélos Motos

REVISIONS — REPARATIONS SOIGNÉES

Choix de vélos de premières marques

Prix et conditions avantageux. Catal. à disposition

Clovis MEYNET, Monthey

Service taxi - Se recommande, - **Tél. 91**

Les Spectacles

Capitole Sonore, Sion

Vendredi 11, Samedi 12 août, soirées à 20 h. 30

Dimanche 13 août, matinée à 14 h. 30, soirée à 20 h. 30

EN CAS DE BEAU TEMPS, MATINÉE **RELACHE**

Un Homme trop riche

Film dialogué en Français. Une charmante comédie pleine d'humour et de gaieté. Un scénario intelligent, sortant des chemins battus et puisant sa matière dans le tissu ordinaire de la vie

---

Collège Ste Marie Martigny

Rentrée des pensionnaires : **Lundi 25 sept.**

Rentrée des externes : **Mardi 26 sept.**

Les droits d'inscription payés **avant le 1er septembre** (anciens et nouveaux) seront déduits du compte d'octobre. Externes : fr. 10.— ; pensionnaires : fr. 20.—. Cpte. ch. post. II c 85

Consommateurs !

Ne demandez pas simplement : **„Une limonade"** mais spécifiez : **„Une limonade Morand".**

Pour le même prix vous obtiendrez une boisson irréprochable, saine, et **garantie sans essence.**

Une contenance supérieure de la bouteille vous est également assurée.

Paille - Scories Thomas

PRIX TOUJOURS AVANTAGEUX PAR VAGONS

Fédération Valaisanne des Producteurs de Lait

SION

Maison contrôlée - **Tél. 13**

Promenade à Pallanza (Lac Majeur)

organisée par la **Sté italienne des Anciens Combattants, de Martigny, le**

3 septembre 1933

Toutes les personnes, sans distinction de nationalité, peuvent y prendre part. Prix de la course, dîner compris, **Fr. 20.—**

S'inscrire jusqu'au 27 août au soir, auprès de M. VERCELLIN, Café Perron, Martigny-Gare

Les personnes n'étant pas en possession d'un passeport sont priées d'en faire mention lors de l'inscription afin qu'elles puissent être comprises dans le passeport collectif

---

Banque Populaire de Martigny S.A.

Dépôts A TERME ET A VUE.

Carnets d'épargne

Toutes OPÉRATIONS de BANQUE

A VENDRE

dans les **Alpes vaudoises**

Une propriété isolée

à 850 m. d'altitude, comprenant **MAISON d'habitation grange, écurie,** nombreux jeunes arbres fruitiers, foin suffisant pour l'hivernage de 5 vaches ; eau de source, lumière, à 10 min. de la station de chemin de fer. Ce terrain ne peut être travaillé qu'à la main, fourrage de l'année serait cédé. Prix de vente **Fr. 9000.—.**

Ecrire sous O. F. 15107 V. à Orell Fussli-Annonces, Martigny

Gendarmes

grands	par paire	0.25
Cervelas et Emmenthaler	par paire	0.25
Saucisses au cumin	»	0.15
Salami et saucisses de garde	½ kg. fr.	1.70
Viande séchée à l'air à manger crue	½ kg. fr.	1.40
Viande fumée pr cuire	½ kg. fr.	0.50

Envois de 5 kg. ½ port payé

Boucherie chevaline **M. Grunder,** Metzgergasse 24, **Berne**

BELLES

Pommes de terre nouvelles

à prix avantageux, chez **Antoine Darbellay, Martigny-Bourg.**

OFFICE COMMERCIAL ET BUREAU D'AFFAIRES

Monthey **Tél. 62.52**

1er étage, café du Commerce

Correspondances. — Renseignements. — Recouvrements — Assurances. — Remises de Commerces. — Travaux pour société, etc.

La Mutuelle des Automobilistes

existe

Demandez-nous les conditions pour l'assurance responsabilité civile, vous serez étonnés.

Pas d'actionnaires aux dividendes alléchants,
Tous les bénéfices répartis aux assurés.
Ristourne doublée.

Assurance Mutuelle Vaudoise

Th. LONG, agent général, **Bex**

Grande Vente spéciale d'ALUMINIUM

Feuille à gâteaux, forme ronde, diam. : 22 cm. 26 cm.
la pièce **-.95 1.45**

Bidon à lait, forme ronde, poignée en bois, contenance : 2½ l. **1.95**

Caldor, avec anse noire, article pratique, grandeur : 18-22 cm., très avant. **2.95**

Passoire à salade, avec 3 pieds, article bordé, diamètre : 22 cm. **1.95**

Plat à œufs, bordé, anses noires, diam. : 16 cm. 18 cm.
la pièce **-.75 -.95**

Porte-couvercles, article solide, 6 compartiments, la pièce **1.45**

Couvercles, qualité courante, avec poignée noire, la pièce

Diam. 12-14 cm.	16-18-20 cm.	22-24-26 cm.	28-30 cm.
-.50	**-.75**	**-.95**	**1.45**

Marmite, forme droite, bord plat, anses noires, diam. 20 cm. 22 cm. 24 cm.
la pièce **2.95 3.90 4.90**

Cuvette aluminium, forme très profonde diamètre 20 cm. 25 cm. 32 cm.
la pièce **-.50 -.95 1.95**

Casserole suisse, manche en fer étamé Diamètre 22 cm. 24 cm. 26 cm.
la pièce **1.95 2.95 3.50**

Assiettes rondes, en aluminium, bordé

Diam. 12 cm.	14 cm.	16 cm.	18 cm.
-.25	**-.35**	**-.45**	**-.50**

Casserole à lait, forme conique, bord plat, diam. 14 cm. 16 cm. 18 cm.
la pièce **-.75 -.95 1.45**

Soupière, forme bombée, av. couvercle, diam. 18 cm. 22 cm.
la pièce **1.95 2.95**

Porte-poche, en fer verni, nouveaux décors, diamètre 35 cm. **2.95**

Réchaud, verni, avec régulateur, grandeur courante, la pièce **3.90**

Louche à soupe, spatule ou **écumoire,** bonne grandeur, la pièce **-.50**

Entonnoir, forme courante, diamètre 8-10-12 cm., au choix, la pièce **-.50**

Panier à pain, en fer verni, nombreux décors assortis, 30x17 cm., la p. **-.95**

Voyez nos expositions sur tables spéciales !

Comparez nos prix et jugez vous-mêmes de nos qualités !

Profitez de notre
Quinzaine d'Aluminium
et achetez sans hésiter AUX GRANDS MAGASINS

Hoirie PERNOLLET S.A., Monthey